

Référence : VGUCME1601

ENTRE: ACDE Conseil SAS

86 rue du Gouverneur Eboué 92130 Issy-les-Moulineaux

N° d'enregistrement Formation Continue 11 92 15 32 792 déclaré auprès de la préfecture de Nanterre (92)

Représenté par M. Vincent Guibert, Président

Ci-après dénommé ACDE

ET

Représenté par

Ci-après dénommé le Participant

Le présent contrat a pour objet la réalisation par ACDE de prestations de formation, en application des dispositions du livre IX du code du travail relatif à la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie, selon les conditions générales et particulières suivantes.



1. Objet de la convention

ACDE organisera les actions de formation suivantes :

Formation Conseil Management Equitable®

- Objectifs:
 - Connaitre les principes et outils du Management Equitable[®]
 - Pourvoir intervenir en conseil ou formation Management Equitable®
 - Devenir consultant Certifié Management Equitable®
- Contenus:
 - Module 1 : Apprentissage du cursus « Management Equitable » (2 jours)
 - Module 2 : Atelier de consolidation (1 jour)
 - Epreuves de Certification « Conseil Management Equitable »
- > Type d'action de formation : Perfectionnement des connaissances

Supports pédagogiques remis au participant

- Support PPT du cours et des exercices
- Notes du formateur
- Jeu de fiches aide-mémoire (formations au management)

Les interventions sont assurées par des consultants, collaborateurs salariés ou sous-traitants agréés d'ACDE. Sauf convention contraire, l'intervention est assurée dans le cadre de sessions interentreprises dans les locaux d'ACDE, qui met à la disposition du participant les éléments matériels indispensables à la dite formation.

Le suivi de cette formation ne préjuge pas de partenariats commerciaux éventuels entre ACDE et le participant, ce partenariat devant faire l'objet d'une convention d'affiliation distincte des présentes.

Dates des formations

Module 1 : 24 & 25 août 2016 Module 2 : 27 octobre 2016

Certification : avant le 31 décembre 2016, date à convenir d'un commun accord

2. Dispositions financières

Prix de l'ensemble de la formation : 3000 € HT pour les 3 journées

Prix de l'examen de certification : 500 € HT

Forfait déjeuner (optionnel) : 25 € HT

3. Modalités de règlement

Une subrogation de paiement à l'OPCA dont relève le participant est envisageable. En ce cas le participant fera son affaire de cette prise en charge et en informera ACDE avant le début effectif de la formation.





Les factures sont établies des feuilles de présence signées par les participants. Elles sont payables au comptant, net et sans escompte.

Un acompte de 50% est demandé lors de l'inscription. Cet acompte est remboursé en cas de paiement par subrogation à l'OPCA du participant, en tout ou partie, selon le montant pris en charge par l'OPCA.

- Règlement par virement à 30 jours de réception de facture sur le compte :
- BNP PARIBAS IBAN : FR76 3000 4009 6700 0100 3023 749
- N° de TVA Intracommunautaire FR 02448867432

4. Dédit ou abandon

Toute annulation par le participant doit être faite par courriel ou lettre recommandée, au minimum deux semaines (14 jours francs) semaines avant la date de la première journée de formation. Une fois ce délai dépassé toute annulation pourra faire l'objet d'indemnités. Tout programme commencé sera dû dans son intégralité. En cas d'annulation et dans la mesure du possible, un report à une session ultérieure sera proposé.

Le participant pourra renoncer à la certification et à l'examen correspondant de son plein gré et à tout moment. En ce cas les frais de certification ne seront pas dus.

5. Responsabilité

De convention expresse entre les parties, ACDE est tenu d'une obligation de moyens pour l'exécution de ses obligations au titre des présentes. Il s'engage à exécuter ses obligations avec tout le soin possible en usage dans sa profession.

6. Loi et attribution de compétence

Le présent contrat est soumis à la loi Française.

En cas de litige, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Nanterre, nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 1er juillet 2016, en deux exemplaires

Pour ACDE Conseil SAS

Monsieur Vincent Guibert, Président

ACDE CONSEIL

86, rue du Gouverneur Général Eboué 92130 Issy-les-Moulineaux

Tél/Fax : 01 46 04 42 30 RCS Nanterre B 448 867 432

Pour le Participant

Nom, Titre et cachet de la société précédés de la mention « Lu et approuvé »

